

## SNUipp-FSU67 infos Lettre n° 156 du 17/02/2012

Merci aux directeurs et directrices de bien vouloir transférer cette "Lettre" afin d'informer leurs adjoint(e)s.

*Le seul « triple A » qui ne se dégrade pas... Adhérez Au syndicAt !*

Dès maintenant à l'aide du bulletin de syndicalisation que vous trouverez ... [ICI](#).

- parce que collectivement nous sommes **plus forts**.
- pour être **mieux informé(e) et défendu(e)**.
- car vous pouvez régler en 5 chèques ou en 5 prélèvements.
- et avec la **déduction fiscale de 66%**, cela vous revient à peine à 4 euros par mois !

### *Informations départementales*

#### CTSD du 13 février : l'ensemble des décisions « actées » par le Directeur Académique (ex-IA).

Le CTSD s'est réuni lundi 13 février à l'IA.

A l'appel du SNUipp-FSU67, du Se-Unsa et du Sgen-Cfdt entre 500 et 600 enseignants et parents d'élèves se sont rassemblés devant les grilles de l'Inspection Académique.

Une centaine d'écoles fermées, près de 50% de grévistes pour la ville de Strasbourg, 82% en élémentaire à Schiltigheim.

Cette mobilisation massive prouve que nous ne nous résignons pas et que nous oeuvrons, ensemble, pour construire un meilleur avenir pour les élèves et les enseignants des écoles.

Vous trouverez :

- Le **compte-rendu**
- Les **décisions définitives** de fermetures de postes du Directeur Académique (ex-I A)
- La **déclaration liminaire** du SNUipp-FSU67

en cliquant ...[ICI](#).

#### Fermetures postes RASED et Brigade formation : compte-rendu du Groupe de travail du 16 février.

Un groupe de travail (GT) de la CAPD s'est réuni hier à l'IA pour évoquer les mesures à prendre pour les **collègues « victimes »** de mesure de **fermeture** de leur **poste** de **RASED** et de **Brigade Zone**.

Vous trouverez le **compte-rendu** de ce GT...[ICI](#).

#### Echanger, débattre de l'actualité de l'école et des enseignants : nos RIS sont là pour ça !

Mesures de carte scolaire, traitements en berne, le mouvement qui se profile...les sujets de discussion et de débats ne manquent pas !

Les **modalités pratiques** et un modèle de **courrier à l'EN** (à compléter au format « Word » et à envoyer au moins 8 jours avant la date de la réunion) sont ...[ICI](#).  
Vos 3 heures de présence peuvent être déduites de vos 18 heures d'animations pédagogiques.

Toutes les **dates** et **lieux** de RIS sont ...[ICI](#).

## *Informations nationales*

---

### **Suppressions des RASED : les Inspecteurs syndiqués à la FSU réagissent.**

Pour le SNPI-FSU, Syndicat National des Personnels d'Inspection de la FSU « L'affirmation ministérielle de la réussite de chaque élève n'est plus qu'un **slogan propagandiste** ».

« L'**irresponsabilité** d'une telle politique est **immense**. Elle instaure la fin d'une école républicaine guidée par l'intérêt général »

Pour en lire plus sur la **suppression** des **RASED** et les **conséquences** selon le SNPI-FSU, cliquez...[ICI](#).

### **Au 1<sup>er</sup> février 2012 les montants des différentes indemnités changent...**

...suite à la modification de la grille indiciaire, de l'augmentation de la cotisation pension, de la modification de l'indemnité de direction.

Vous trouverez les nouveaux montants :

- de nos **traitements** et **cotisations**
- des différentes **indemnités** (activités péri-éducatives, NBI, études dirigées, soutien...)
- des **indemnités ASH**

en cliquant simplement...[ICI](#).

### **Investir dans la maternelle : l'OCDE dit « chiche » !**

Le rapport de l'OCDE, rendu public le 9 février, rappelle que l'**investissement dès l'école maternelle** pour les enfants issus de milieux défavorisés constituait une **mesure équitable** et en même temps économiquement rentable. Il est inacceptable que la France soit restée si sourde à cette préconisation qui contribue à rendre l'école plus juste.

Pour en lire plus sur cette question, cliquez...[ICI](#).

### **Paiement des indemnités EMF : la réponse positive du ministère.**

Suite à la demande et au courrier du SNUipp-FSU à Luc Chatel, le ministère a répondu que :

« Tous les **maîtres-formateurs** chargés du tutorat des professeurs des écoles stagiaires, et/ou tous les maîtres-formateurs en fonction, qui participent à l'accueil des étudiants M1 et M2 **doivent percevoir l'indemnité** de fonction régie par le décret du 24 août 2010... »

Un courrier sera prochainement adressé en ce sens à tous les Directeurs Académiques (DA).

Pour en savoir plus sur ce dossier, cliquez...[ICI](#).